

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 08 juillet 2015

- **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**.....
- **Présents : 26**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, STEICHEN, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. THIEL, Mmes ROUFF, DOME, MM. TRINKWELL, MICK, TLEMSANI, Mme PISTER,
MM. THIERRY, Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 14**

M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) à Mme ROLSHAUSEN (Diesen) ;
Mme Michèle JOHO (Saint-Avoid) à M. Christian THIERRY (Saint-Avoid) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avoid) à Mme Gabrielle PISTER (Saint-Avoid) ;
M. Frédéric SLIWINSKI (Saint-Avoid) à M. Yehia TLEMSANI (Saint-Avoid) ;
M. Michel KIEFFER (Saint-Avoid) à M. Bernard TRINKWELL (Macheren) ;
Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avoid) à M. Aloyse LAURENT (Lachambre) ;
M. René STEINER (Saint-Avoid) à M. André WOJCIECHOWSKI (Saint-Avoid) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (Saint-Avoid) à M. Claude SCHÄFER (Macheren) ;
M. Philippe KOEHLER (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Claude STAUB (Folschviller) à M. Eddie MULLER (Porcelette) ;
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à Mme Joséphine LEROY (Folschviller) ;
Mme Denise ORDENER (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER (L'Hôpital) ;
Mme Nathalie SALAS (Valmont) à M. Dominique STEICHEN (Valmont) ;
Mme Fernande SANTIN (Porcelette) à M. Jean-Jacques BALLEVRE (Altwiller)

- **Absents excusés : 2**

M. Jean-Marc LANG (L'Hôpital) ;
M. Jean-Claude DREISTADT (L'Hôpital)

- **Absentes non excusées : 2**

Mme Nathalie PIGEOT (Saint-Avoid) ;
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (Saint-Avoid)

Point n° 0 – Communication

Après avoir atteint le quorum, M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux conseillers communautaires.

Puis M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien sollicite l'inscription à l'ordre du jour de deux points supplémentaires suivants :

- Point supplémentaire n° 1 : Participation financière annuelle aux organismes à caractère économique – Exercice 2015
Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président
- Point supplémentaire n° 2 : Motion relative au rassemblement 'Vie et Lumière' au mois d'août 2015
Rapporteur : M. André WOJCIECHOWSKI, Président

qui sont homologués à l'unanimité par le Conseil Communautaire.

Pour extrait conforme
Saint-Avoid, le 21 juillet 2015
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : **CC PAYS NABORIEN (57)**

Utilisateur : **PAULUZZI Marie-France**

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150708_00
Date de la décision:	2015-07-08 00:00:00+02
Objet:	0. Communication
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150708-CC_20150708_00-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150708-CC_20150708_00-DE-1-1_0.xml	text/xml	793
nom de original: 0. Communication.pdf	application/pdf	99862
nom de métier: 057-245701388-20150708-CC_20150708_00-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99862

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 juillet 2015 à 17h36min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 juillet 2015 à 17h40min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 juillet 2015 à 17h40min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	23 juillet 2015 à 17h40min15s	Recu par le MIOCT le 2015-07-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 08 juillet 2015

• **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**.....

• **Présents : 26**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, STEICHEN, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. THIEL, Mmes ROUFF, DOME, MM. TRINKWELL, MICK, TLEMSANI, Mme PISTER,
MM. THIERY, Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 14**

M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) à Mme ROLSHAUSEN (Diesen) ;
Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) à M. Christian THIERY (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Gabrielle PISTER (Saint-Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Michel KIEFFER (Saint-Avold) à M. Bernard TRINKWELL (Macheren) ;
Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) à M. Aloyse LAURENT (Lachambre) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à M. André WOJCIECHOWSKI (Saint-Avold) ;
Mme Martlyn SALAMONOWSKI (Saint-Avold) à M. Claude SCHAFER (Macheren) ;
M. Philippe KOEHLER (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Claude STAUB (Folschviller) à M. Eddie MULLER (Porcelette) ;
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à Mme Joséphine LEROY (Folschviller) ;
Mme Denise ORDENER (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER (L'Hôpital) ;
Mme Nathalie SALAS (Valmont) à M. Dominique STEICHEN (Valmont) ;
Mme Fernande SANTIN (Porcelette) à M. Jean-Jacques BALLEVRE (Atviller).

• **Absents excusés : 2**

M. Jean-Marc LANG (L'Hôpital) ;
M. Jean-Claude DREISTADT (L'Hôpital)

• **Absentes non excusées : 2**

Mme Nathalie PIGEOT (Saint-Avold) ;
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (Saint-Avold).

Point n° 1

OBJET : Compte rendu de la Délégation de Pouvoirs de M. le Président de la CCPN

Rapporteur : M. André WOJCIECHOWSKI, Président

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par votre assemblée en séance du 24 avril 2015, point n° 4, M. le Président de la CCPN rend compte à l'assemblée que M. le Président de la CADA lui a porté connaissance en date du 15 juin 2015, de l'avis jugé irrecevable émis par la CADA pour une requête formulée par Mme Michèle TIRONI-JOUBERT concernant la communication de documents administratifs sollicités et consultés le 13 avril 2015 au siège de la CCPN.

Devant se prononcer sur l'avis rendu par la CADA, M. le Président de la CCPN a émis un avis favorable.

Envoyé en préfecture le 23/07/2015
Reçu en préfecture le 23/07/2015
Affiché le **SLD**
ID : 057-245701388-20150708-CC_20150708_01-DE

Le Conseil Communautaire prend acte de cette délibération soumise à titre de compte rendu.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 21 juillet 2015
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150708_01
Date de la décision:	2015-07-08 00:00:00+02
Objet:	1. Compte rendu de la Délégation de Pouvoirs de M. le Président de la CCPN
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150708-CC_20150708_01-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_01-DE-1-1_0.xml	text/xml	851
nom de original:		
1. CR de la Délégation de pouvoirs de M. le Président de la CCPN.pdf	application/pdf	86872
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	86872

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 juillet 2015 à 17h39min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 juillet 2015 à 17h40min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 juillet 2015 à 17h40min06s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	23 juillet 2015 à 17h40min21s	Recu par le MIOCT le 2015-07-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 08 juillet 2015

• **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**

• **Présents : 26**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHAFER, STEICHEN, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. THIEL, Mmes ROUFF, DOME, MM. TRINKWELL, MICK, TLEMSANI, Mme PISTER,
MM. THIERRY, Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 14**

M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) à Mme ROLSHAUSEN (Diesen) ;
Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) à M. Christian THIERRY (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Gabrielle PISTER (Saint-Avold) ;
M. Frédéric SLMWINSKI (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Michel KIEFFER (Saint-Avold) à M. Bernard TRINKWELL (Macheren) ;
Mme Mirella STELMASZYK (Saint-Avold) à M. Aloyse LAURENT (Lachambre) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à M. André WOJCIECHOWSKI (Saint-Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (Saint-Avold) à M. Claude SCHAFER (Macheren) ;
M. Philippe KOEHLER (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Claude STAUB (Folschviller) à M. Eddie MULLER (Porcellette) ;
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à Mme Joséphine LEROY (Folschviller) ;
Mme Denise ORDENER (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER (L'Hôpital) ;
Mme Nathalie SALAS (Valmont) à M. Dominique STEICHEN (Valmont) ;
Mme Fernande SANTIN (Porcellette) à M. Jean-Jacques BALLEVRE (Altviller).

• **Absents excusés : 2**

M. Jean-Marc LANG (L'Hôpital) ;
M. Jean-Claude DREISTADT (L'Hôpital)

• **Absentes non excusées : 2**

Mme Nathalie PIGEOT (Saint-Avold) ;
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (Saint-Avold).

Point n° 2

OBJET : Contrat de Politique de la Ville – Mandature 2015-2020

Rapporteur : M. Gabriel MULLER, Vice-Président

La loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, et la circulaire du 15 octobre 2014, développent une ambition forte sur les quartiers populaires et renouvelle les outils d'intervention de la politique de la Ville.

Porté par l'intercommunalité, le nouveau Contrat de Ville fédère l'ensemble des acteurs concernés par la politique de la Ville parmi lesquels la Région, le Département, les services de l'Etat, les bailleurs sociaux, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, la Mission Locale...

Sur la base du critère des revenus des habitants, l'Etat a déterminé les quartiers qui sont éligibles au titre de la politique de la Ville.

Deux quartiers de notre territoire ont été retenus dans les dispositifs de la politique de la Ville : le Furst sur les communes de Folschviller et Valmont et Carrière-Wenheck à Saint-Avold.

Les objectifs de la politique de la Ville consistent à mobiliser des moyens supplémentaires pour la mise en œuvre d'actions contribuant aux quatre grands objectifs suivants :

- la cohésion sociale,
- le développement de l'activité économique et de l'emploi,
- le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- la citoyenneté,

avec les axes transversaux comme la jeunesse, l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les discriminations.

La cohérence du Contrat de Ville passe également par une articulation étroite de ce dernier avec les autres contrats (projet éducatif territorial, contrat local de santé, Plan local de l'Habitat...), plans et schémas qui existent sur le territoire.

Sur la base du contrat cadre du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) qui présente les enjeux de la politique de la Ville pour la période 2015-2020 pour la CCPN et ses quartiers, et sur la base du diagnostic partagé, un Contrat de Ville CCPN a été élaboré.

Ce projet de territoire dont la mise en œuvre se déclinera, annuellement, en actions concrètes que chacun des partenaires s'engagera à élaborer avec les moyens qu'il mobilisera. Elles seront reprises chaque année dans un avenant qui précisera celles qui sont éligibles aux crédits spécifiques des différents signataires.

Pour l'année 2015, le Comité de Pilotage présidé par M. le Sous-Préfet de Forbach a validé le 25 juin 2015, le programme des actions figurant en annexe et invite le Conseil Communautaire à :

- 1) valider le programme d'actions 2015, étant entendu que les crédits budgétaires sont prévus au budget primitif 2015 ;
- 2) autoriser M. le Président de la CCPN ou son représentant à signer le Contrat de Ville 2015-2020, en lui donnant tous pouvoirs à cet effet.

Décision du Conseil Communautaire :

Après précisions apportées par le Rapporteur de la délibération, celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 21 juillet 2015
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI



PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE de CCPN 2015

PILIER	ENJEU ou OBJECTIF STRATEGIQUE DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR	ACTION	MONTANT DE L'ACTION	AUTOFINANCEMENT	COMMUNES	C.C.P.N	CONSEIL DEPARTEMENTAL	CONSEIL REGIONAL	FONDS EUROPEENS	C.A.F.	DOCS	DIRECCTE	CDAD	JUSTICE	DRAC	Etat	AUTRES	Financement ACSé		OBSERVATIONS					
																			demande	propose						
Inter EPCI																										
Cohésion Sociale	Accès aux droits	CAFFP / MJD	Lieu d'information et d'orientation ouvert à tous publics relatif aux questions diverses et variées en lien avec la Justice et le droit	71 132,00 €			3 845,00 €											1 500,00 €	17 318,00 €	28 229,00 €	4 740,00 €	4 740,00 €	Acse Inter Epci 20240€ CAFFP=929€,00€ CCFM=6210,00€			
Cohésion Sociale	Soutien Parentalite	CASEA	CSAPA "LES WADS": Offre d'accueil généraliste au sein du PAEJP de Forbach	108 508,00 €			1 528,00 €	50 000,00 €				20 000,00 €								26 982,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	Acse Inter Epci 10000€ CAFFP=4150,00€ CCFM=3150,00€ CPW=1000,00€			
Cohésion Sociale	Prévention délinquance	CASEA	CSAPA "LES WADS": Prévention des conduites à risques	103 831,00 €			4 579,00 €													79 252,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €	Acse Inter Epci 20000€ CAFFP=9800,00€ CCFM=3000,00€ CCPW=2600,00€			
Cohésion Sociale	Accès aux droits	CIDFF de Moselle Est	Egalité femmes-hommes par l'accès au droit	111 790,00 €	2 500,00 €		3 500,00 €	4 800,00 €						4 000,00 €			30 000,00 €			62 211,00 €	2 850,00 €	2 850,00 €	Acse Inter Epci 15000€ CAFFP=6885€ CCFM=5265€ DRDFE=30000€			
Développement Economique et Emploi	Mobilité	WMDOV	Accompagner les habitants des quartiers prioritaires en situation d'insertion sociale et professionnelle vers une mobilité durable et autonome afin de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation.	51 550,00 €	2 548,00 €		3 829,00 €		14 700,00 €											9 570,00 €	3 829,00 €	3 829,00 €	Acse Inter Epci 13400€ CAFFP=5745,00€ CCW=3829,60€ Fondation Batigère=7500€			
Développement Economique et Emploi	Insertion Professionnelle	MLMC	Accompagnement et Plan de Communication Jeunes Demandeurs d'Emplois: Ensemble pour décrocher un emploi	28 172,00 €	4 172,00 €	5 000,00 €	2 000,00 €										6 000,00 €			5 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	Acse Inter Epci 11000€ Etat FIRJ=6000€			
TOTAL				474 983,00 €	9 220,00 €	5 000,00 €	19 279,00 €	54 800,00 €	14 700,00 €	- €	- €	20 000,00 €	- €	5 500,00 €	17 318,00 €	- €	36 000,00 €	211 244,00 €	211 244,00 €	211 244,00 €	21 719,00 €	21 719,00 €				
Intercommunale Folschviller - Saint-Avold																										
Développement Economique et Emploi	Insertion Professionnelle	Saint-Nabor Services	Ateliers et chantiers d'insertion	33 000,00 €			24 000,00 €																9 000,00 €	9 000,00 €	80% Bénéficiaires QPV	
Développement Economique et Emploi	Insertion Professionnelle	Saint-Nabor Services	Formation Jeunes	23 000,00 €	4 000,00 €		2 000,00 €		8 000,00 €														9 000,00 €	9 000,00 €		
Développement Economique et Emploi	Insertion Professionnelle	EFC formation	CHANTIER D'INSERTION JEUNES	185 100,00 €			50 000,00 €													126 100,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	80% Bénéficiaires QPV			
Développement Economique et Emploi	Insertion Professionnelle	AIDE	Accompagnement renforcé et personnalisé pour l'accès et la consolidation dans l'emploi	6 000,00 €		2 000,00 €		2 000,00 €															2 000,00 €	2 000,00 €		
Développement Economique et Emploi	Insertion Professionnelle	MLMC	Allez les filles	32 907,00 €	16 457,00 €		5 000,00 €																6 450,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	Total Petrochimicab=1000€ FONDATION DE France=5000€ Jeunes=450€
TOTAL				280 007,00 €	20 457,00 €	2 000,00 €	81 000,00 €	2 000,00 €	8 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	132 550,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €			
TOTAL GLOBAL				754 990,00 €	29 677,00 €	7 000,00 €	100 279,00 €	56 800,00 €	22 700,00 €	- €	- €	20 000,00 €	- €	5 500,00 €	17 318,00 €	- €	36 000,00 €	343 794,00 €	343 794,00 €	343 794,00 €	55 719,00 €	55 719,00 €				

ID 0001
 Affichage
 Total Petrochimicab=1000€
 FONDATION DE France=5000€
 Jeunes=450€
 01-388-20160708-CC20150706_02-DE-1
 Envoyé en préfecture le 23/07/2015
 Réçu en préfecture le 23/07/2015



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC820150708_02
Date de la décision:	2015-07-08 00:00:00+02
Objet:	2. Contrat de Politique de la Ville - Mandature 2015-2020
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150708-CC820150708_02-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC820150708_02-DE-1-1_0.xml	text/xml	960
nom de original:		
2. Contrat de Politique de la Ville - Mandature 2015-2020.pdf	application/pdf	147906
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC820150708_02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	147906
nom de original:		
PJ point n° 2.pdf	application/pdf	104648
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC820150708_02-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	104648

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 juillet 2015 à 17h41min24s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 juillet 2015 à 17h48min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 juillet 2015 à 17h48min03s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	23 juillet 2015 à 17h50min05s	Recu par le MIOCT le 2015-07-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 08 juillet 2015

• **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**.....

• **Présents : 27**

M André WOJCIECHOWSKI, Président,
M Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHAFER, STEICHEN, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M DERU, Mme CRUMBACH, M BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M THIEL, Mmes ROUFF, DOME, MM TRINKWELL, MICK, TLEMSANI, Mme PISTER,
M THIERY, Mme TIRONI-JOUBERT, M Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 14**

M Gabriel WALKOWIAK (Diesen) à Mme ROLSHAUSEN (Diesen) ;
Mme Michèle JOHO (Saint-Avoid) à M Christian THIERY (Saint-Avoid) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avoid) à Mme Gabrielle PISTER (Saint-Avoid) ;
M Frédéric SLIWINSKI (Saint-Avoid) à M Yahia TLEMSANI (Saint-Avoid) ;
M Michel KIEFFER (Saint-Avoid) à M Bernard TRINKWELL (Macheren) ;
Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avoid) à M Aloyse LAURENT (Lachambre) ;
M René STEINER (Saint-Avoid) à M André WOJCIECHOWSKI (Saint-Avoid) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (Saint-Avoid) à M Claude SCHAFER (Macheren) ;
M Philippe KOEHLER (Folschviller) à M Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M Claude STAUB (Folschviller) à M Eddie MULLER (Porcelette) ;
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à Mme Joséphine LEROY (Folschviller) ;
Mme Denise ORDENER (L'Hôpital) à M Gilbert WEBER (L'Hôpital) ;
Mme Nathalie SALAS (Valmont) à M Dominique STEICHEN (Valmont) ;
Mme Fernande SANTIN (Porcelette) à M Jean-Jacques BALLEVRE (Altviller)

• **Absents excusés : 2**

M Jean-Marc LANG (L'Hôpital) ;
M Jean-Claude DREISTADT (L'Hôpital)

• **Absente non excusée : 1**

Mme Nathalie PIGEOT (Saint-Avoid) ;

Point n° 3

OBJET : Salon de l'agriculture Edition 2015 – Participation financière de la CCPN

Rapporteur : M. Aloyse LAURENT, Vice-Président

Par courrier du 12 janvier 2015, Mme la Présidente de la Fédération des Commerçants et Artisans du Pays Naborien a sollicité M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien en vue de réitérer le Salon de l'Agriculture en l'année 2015, considérant le succès réalisé lors de la Première édition de ce salon, qui a drainé plus de 20 000 visiteurs et a recueilli une appréciation unanime sur la qualité de l'organisation.

Les investissements réalisés pour l'édition 2014, estimés à la somme de 82 650 € seront reconduits pour l'année 2015, étant précisé que la Fédération des Commerçants du Pays Naborien supportera les animations, la communication et les frais liés à l'organisation.

Comme pour l'année 2014, la Fédération des Commerçants du Pays Naborien associée au Salon, l'ensemble des acteurs du monde agricole dans toute leur diversité, du producteur aux filières de transformation (boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, éleveur, artisan, ...) et aucun droit d'entrée ne sera également sollicité pour cette année en raison de l'activité non lucrative de la Fédération des Commerçants et Artisans du Pays Naborien.

De même, le volet pédagogique destiné aux jeunes écoliers qui a reçu un succès conséquent sera également reconduit en vue de démontrer que notre territoire possède des compétences indéniables et des richesses qui ne demandent qu'à s'exprimer. A ce sujet, les frais de transport sont pris en charge par notre intercommunalité.

Au vu des éléments susvisés, la Fédération des Commerçants et Artisans du Pays Naborien sollicite pour cette seconde édition du Salon de l'Agriculture, qui se déroulera du vendredi 18 au dimanche 20 septembre 2015, à l'Agora à Saint-Avold, une aide financière de la CCPN identique au montant de la 1^{ère} édition soit la somme de 34 250 €.

Le Bureau réuni le 08 avril 2015 et votre Commission du Commerce réunie le 22 juin 2015 ont émis un avis favorable au renouvellement de cette seconde édition du Salon de l'Agriculture et invitent le Conseil Communautaire à homologuer la participation financière de 34 250 € au profit de la Fédération des Commerçants et Artisans du Pays Naborien, étant précisé que les crédits budgétaires sont constitués au Budget Primitif 2015.

Discussion :

M. le Président de séance donne la parole à M. Frédéric MULLER, conseiller communautaire de Valmont, qui souhaite connaître le bilan financier de l'édition 2014 du Salon de l'Agriculture, qui s'est tenu à l'AGORA à Saint-Avold.

M. le Président de la CCPN sollicite M. Aloyse LAURENT, Vice-Président en charge du Commerce pour qu'une rencontre se déroule avec le Manager de Ville, M. Florent DIANA, afin que l'ensemble du bilan financier soit communiqué à M. Frédéric MULLER.

M. Aloyse LAURENT souligne que le montant de la subvention sollicitée par la Fédération des Commerçants et Artisans du Pays Naborien est identique à l'année 2014 et précise que l'entrée au Salon 2015 sera gratuite.

Dans cet ordre d'idée, M. le Président de la CCPN souhaiterait qu'un droit d'entrée soit instauré pour l'année 2016 en cas de reconduction de ce Salon de l'Agriculture sur le territoire du Pays Naborien.

La délibération soumise au vote est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Se sont abstenues : Mmes PISTER et TIRONI-JOUBERT.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 21 juillet 2015
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : **CC PAYS NABORIEN (57)**

Utilisateur : **PAULUZZI Marie-France**

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150708_03
Date de la décision:	2015-07-08 00:00:00+02
Objet:	3. Salon de l'agriculture édition 2015 - Participation financière de la CCPN
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150708-CC_20150708_03-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_03-DE-1-1_0.xml	text/xml	853
nom de original:		
3. Salon de l'agriculture Edition 2015 - Participation financière de la CCPN.pdf	application/pdf	152730
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	152730

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 juillet 2015 à 17h44min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 juillet 2015 à 17h48min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 juillet 2015 à 17h48min05s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	23 juillet 2015 à 17h50min11s	Recu par le MIOCT le 2015-07-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 08 juillet 2015

- **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**.....
- **Présents : 27**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, STEICHEN, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. THIEL, Mmes ROUFF, DOME, MM. TRINKWELL, MICK, TLEMSANI, Mme PISTER,
M. THIERY, Mme TIRONI-JOUBERT, M. Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 14**

M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) à Mme ROLSHAUSEN (Diesen) ;
Mme Michèle JOHO (Saint-Avoid) à M. Christian THIERY (Saint-Avoid) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avoid) à Mme Gabrielle PISTER (Saint-Avoid) ;
M. Frédéric SLIWINSKI (Saint-Avoid) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avoid) ;
M. Michel KIEFFER (Saint-Avoid) à M. Bernard TRINKWELL (Macheren) ;
Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avoid) à M. Aloyse LAURENT (Lachambre) ;
M. René STEINER (Saint-Avoid) à M. André WOJCIECHOWSKI (Saint-Avoid) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (Saint-Avoid) à M. Claude SCHAFER (Macheren) ;
M. Philippe KOEHLER (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Claude STAUB (Folschviller) à M. Eddie MULLER (Porcelette) ;
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à Mme Joséphine LEROY (Folschviller) ;
Mme Denise ORDENER (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER (L'Hôpital) ;
Mme Nathalie SALAS (Valmont) à M. Dominique STEICHEN (Valmont) ;
Mme Fernande SANTIN (Porcelette) à M. Jean-Jacques BALLEVRE (Altviller)

- **Absents excusés : 2**

M. Jean-Marc LANG (L'Hôpital) ;
M. Jean-Claude DREISTADT (L'Hôpital)

- **Absente non excusée : 1**

Mme Nathalie PIGEOT (Saint-Avoid) ;

Point n° 4

OBJET : Prolongation des missions de prestations en matière de Nouvelles Technologies, d'Innovation et de Recherche

Rapporteur : M. Eddie MULLER, Vice-Président

Par délibération en date du 26 juin 2014, point n° 8, votre Conseil Communautaire a émis un avis favorable pour l'attribution des missions ponctuelles à M. Thierry ZIMNY, Directeur de l'IUT, demeurant à Saint-Avoid à raison de deux jours par mois, en matière de Nouvelles Technologies, d'Innovation et de Recherche, en liaison avec M. Eddie MULLER, Vice-Président de la CCPN, Président de la Commission des Nouvelles Technologies, de l'Innovation, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, pour la gestion du Composite Park à Porcelette et le développement de la Zone du Grunhof (demande de subvention, autorisation d'assister l'autorité représentant la CCPN aux différentes réunions de travail auxquelles sa présence est requise et d'en rédiger les comptes rendus et projets de délibération correspondants).

Cette mission arrive à échéance le 31 août 2015 et considérant qu'il a été donné entière satisfaction à M. le Président de la CCPN et à son Vice-Président M. Eddie MULLER, à l'ensemble des missions qui lui ont été confiées pour la durée de son contrat d'un an.

Des projets d'implantation sur lesdites zones étant en instance, et la nécessité de pouvoir assurer la gestion du Composite Park et notamment son hôtel d'entreprises, qui va être inauguré très prochainement pour la rentrée de septembre 2015, il vous est proposé de prolonger le contrat de M. ZIMNY pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2015 aux mêmes conditions financières, à savoir :

- deux jours par mois, rétribués à hauteur de 20 000 € HT/annuel, tout frais compris (déplacement, repas..) qui sera acquitté moyennant une facture trimestrielle accompagnée de son rapport d'activité.

En exécution de ce qui précède, le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) homologuer aux conditions susvisées, les missions ponctuelles à M. Thierry ZIMNY, ou toute personne morale appelée à se substituer, pour les Nouvelles Technologies, l'Innovation et la Recherche ;
- 2) habiliter M. le Président de la CCPN ou son représentant à comparaître à la signature de la convention à intervenir avec le prestataire susvisé en respectant les modalités déterminées dans la présente délibération, étant précisé que les crédits budgétaires sont constitués au Budget Primitif 2015.

P.J. : Rapport d'activité annuel de M. Thierry ZIMNY

Discussion :

M. le Président de Séance donne la parole à Mme TIRONI-JOUBERT qui fait part de sa désapprobation quant à la poursuite de cette Mission confiée à M. Thierry ZIMNY dont elle estime le coût financier onéreux en égard au résultat obtenu et sans vouloir remettre en cause la qualité de M. ZIMNY, Directeur de l'IUT de Moselle Est.

D'autre part, elle estime que la mission confiée à M. ZIMNY est un acte de compensation attribué par M. le Président de la CCPN et Maire de la Ville de Saint-Avold, considérant que M. Thierry ZIMNY ne siège plus au Conseil Municipal de Saint-Avold.

M. Eddie MULLER intervient pour répondre à Mme TIRONI-JOUBERT que la mission attribuée à M. ZIMNY correspond à un coût minime/heure et que le résultat escompté est déjà atteint dans la mesure où un Hôtel d'Entreprises a été érigé sur le site du Composite Park à Porcellette, qui affiche déjà complet.

M. le Président de la CCPN fait part à Mme TIRONI-JOUBERT que le renouvellement de la mission économique à M. ZIMNY n'est pas une mesure de compensation mais représente au contraire un atout pour l'accompagnement, le développement et l'attractivité des projets économiques sur notre territoire.

La délibération soumise au vote est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

A voté contre : Mme TIRONI-JOUBERT.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 21 juillet 2015
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI



Rapport annuel d'activité

Thierry ZIMNY - Chargé de mission Recherche et innovation

Préambule : Ce rapport reprend et résume de façon synthétique les principales actions réalisées depuis le mois de septembre 2014. Un rapport détaillé a été adressé au président de la CCPN à l'issue de chaque trimestre conformément au terme de la convention.

1 . Mission de gouvernance du composite park

1.1 Gestion de l'hôtel d'entreprise

La construction du bâtiment a été achevée courant février 2015. Les principales actions :

- Participation à la totalité des réunions de chantiers (20 réunions). Définition préalable des besoins spécifiques et techniques avec les futurs locataires;
- Recherche de locataires et présentation du concept et des atouts du CP lors de différentes réunions de travail en particulier avec :
 - * Novall (bureau d'étude et fabrication pré-série). Mise en relation avec la PPE ayant abouti à la mise en place d'un projet commun (fabrication et commercialisation d'un banc de perméabilité)
 - * IRT Matériaux de Metz : recherche de locaux pour l'accueil de 4 ingénieurs détachés par des équipementiers automobiles. Présentation du besoin et du projet
 - * ISEETECH : suivi du dossier « plateforme de déflectométrie ». Rencontre avec le directeur d'Iseetech pour l'avancée de ce projet cofinancé par la CCPN.
 - * La plateforme de transfert de technologie Plastinnov pour le développement du projet C-PIA
 - * PPE : réflexion sur l'optimisation des moyens et des surfaces de St-Avoid et du CP pour tenir compte des nouveaux projets en cours (deux réunions mensuelles avec Mr Pitance durant ce trimestre) ;

Il est à noter qu'à l'heure actuelle, toutes les cellules ont fait l'objet d'une réservation ou pré-réservation.

1.2 Promotion du Composite Park

- Rédaction d'un article paru dans le numéro de novembre de la revue « *Innovation et industrie* » consacrée à la Lorraine
- Rédaction d'un article à paraître dans l'usine nouvelle de juillet 2015
- Formation en tant qu'administrateur du site composite-park.fr. Remise à jour des articles de présentation du site, page d'accueil et nouveautés. Le site n'était plus géré depuis novembre 2011, date de la fin de mission d'animation scientifique confiée au PPE.

2 Les missions d'accompagnement en matière d'innovation et de recherche

2.1 Dossier BT3

J'ai suivi et instruit le dossier d'installation de la société BT3 sur territoire.

- rencontres quasi hebdomadaires avec le porteur de Projet ;
- organisation de RDV avec les collectivités (préfecture, CG57, CRL, sous-préfecture, Fonds lorrain des Matériaux...);
- organisation et participation aux réunions au SGAR et organisations des 2 tours de tables financiers (collectivités (CCPN, CRL et CG), Fonds d'investissement, scientifiques (CNRS et CTP de Grenoble, et entreprises partenaires)

- organisation de l'installation de BT3 au sein de l'IUT chimie et rédaction des conventions correspondantes ;
- rédaction des délibérations correspondantes au dossier ;

2.2 Dossier de plateforme Iseetech

Ce projet a été initié en 2012 et prévoit l'implantation d'une seconde plateforme de recherche et développement sur le CP après le démarrage du C-SCAN en 2010 sur le contrôle non-destructif des pièces composite. Ce projet doit bénéficier du reliquat de la convention de revitalisation signée par Total et gérée par TDR à partager entre le soutien au porteur de projet (200K€) et un soutien à la CCPN au titre de la construction de l'hôtel d'entreprise (120K€).

- prise de contact avec PPE, TDR et le CG57 pour la rédaction de la convention associant TDR, TPF, CCPN, Iseetech, PPE et le CG57.

- définition des besoins précis des futurs utilisateurs en termes de cellules de l'hôtel d'entreprise

Le projet initial de « défectométrie » déposé en 2014 a dû être abandonné à la demande du fournisseur retenu dans le cadre de l'appel d'offre européen, celui-ci ayant été placé en redressement judiciaire et ne pouvant plus fournir matériel au tarif fixé.

- Organisation de plusieurs Réunions de réflexion pour la définition d'un nouveau projet associant PPE et Plastinnov.
- Présentation de ce nouveau projet pour validation par les partenaires et modification de la convention. Ce projet intitulé « centre d'Etude et d'analyse des Composites » doit consolider le composite park comme un site de référence dans le domaine de l'analyse et la caractérisation des composites.
- Finalisation des aspects techniques et financiers avec TDR et le CG. La convention sera signée par le président de la CCPN en juillet 2015. Celle-ci a déjà été validée par TDR et le conseil départemental.

2.3 Dossier « Installation d'une antenne de l'IRT M2P Matériaux Métallurgie Procédés

L'IRT a ouvert officiellement une antenne au composite park pour mener à bien le projet de création d'une ligne pilote nationale de production de pièces composites pour l'automobile à très haute cadence. Deux projets sont portés par le PPE dans ce cadre. Il s'agit des projets FAST-RTM et FAST Form pour un montant total de 11M d'€ dont la moitié apporté par TOUS les industriels de la filière. Ces projets seront hébergés dans l'extension du bâtiment relai actuellement occupé par compose tech industrie. Différents projets de productions industriels sont actuellement à l'étude par Moselle développement et TPF. J'instruis et suis ces dossiers pour le compte de la CCPN.

3. Autres actions ou activités transversales

- participation au salon mondial des composites pour la remise du prix mondial de l'innovation au PPE et à Novall
- participation aux manifestations de l'association des industriels de la plateforme de Carling
- Réunion du bureau de la fédération alsace-lorraine de la plasturgie accompagnée d'une visite de l'hôtel d'entreprises aux différents chefs d'entreprises présents
- participation aux réunions organisées par la région Lorraine préparatoires au contrat de partenariat Lorraine et territoires 2015/2020 à Forbach et Sarreguemines
- participation aux CA et bureaux du PPE
- participation régulière aux réunions mensuelles du comité de projet Iseetech
- présentation régulière des actions devant la commission enseignement supérieure de la CCPN



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : **CC PAYS NABORIEN (57)**

Utilisateur : **PAULUZZI Marie-France**

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150708_04
Date de la décision:	2015-07-08 00:00:00+02
Objet:	4. Prolongation des missions de prestations en matière de Nouvelles Technologies, d'Innovation et de Recherche
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150708-CC_20150708_04-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150708-CC_20150708_04-DE-1-1_0.xml	text/xml	1013
nom de original: 4. Prolongation des missions de prestations en matière de Nouvelles Technologies, d'Innovation et de Recherche.pdf	application/pdf	160143
nom de métier: 057-245701388-20150708-CC_20150708_04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	160143
nom de original: PJ point n° 4.pdf	application/pdf	129201
nom de métier: 057-245701388-20150708-CC_20150708_04-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	129201

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 juillet 2015 à 17h47min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 juillet 2015 à 17h52min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 juillet 2015 à 17h52min03s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	23 juillet 2015 à 18h00min13s	Recu par le MIOCT le 2015-07-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 08 juillet 2015

- **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**
- **Présents : 27**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHAFER, STEICHEN, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. THIEL, Mmes ROUFF, DOME, MM. TRINKWELL, MICK, TLEMSANI, Mme PISTER,
M. THIERRY, Mme TIRONI-JOUBERT, M. Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 14**

M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) à Mme ROLSHAUSEN (Diesen) ;
Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) à M. Christian THIERRY (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Gabrielle PISTER (Saint-Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Michel KIEFFER (Saint-Avold) à M. Bernard TRINKWELL (Machereh) ;
Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) à M. Aloys LAURENT (Lachambre) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à M. André WOJCIECHOWSKI (Saint-Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (Saint-Avold) à M. Claude SCHAFER (Machereh) ;
M. Philippe KOEHLER (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Claude STAUB (Folschviller) à M. Eddie MULLER (Porcelette) ;
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à Mme Joséphine LEROY (Folschviller) ;
Mme Denise ORDENER (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER (L'Hôpital) ;
Mme Nathalie SALAS (Valmont) à M. Dominique STEICHEN (Valmont) ;
Mme Fernande SANTIN (Porcelette) à M. Jean-Jacques BALLEVRE (Altviller).

- **Absents excusés : 2**

M. Jean-Marc LANG (L'Hôpital) ;
M. Jean-Claude DREISTADT (L'Hôpital)

- **Absente non excusée : 1**

Mme Nathalie PIGEOT (Saint-Avold) ;

Point n° 5

OBJET : Recrutement d'un agent non titulaire en catégorie A, chargé de la Direction des Ressources Humaines

Rapporteur : M. Gilbert WEBER, Vice-Président

Le Conseil Communautaire,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3-3-2° ;

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré ;

PROPOSE

- La création à compter du 01 juillet 2015 d'un emploi de Directeur des Ressources Humaines dans le **grade d'Attaché** à temps complet pour exercer sous l'autorité du Directeur Général des Services les missions ou fonctions suivantes :

ÉTABLISSEMENT PUBLIC ASSOCIANT LES COMMUNES DE :

• ALTVILLER • CARLING • DIESEN • FOLSCHMILLER • LACHAMBRE • L'HÔPITAL • MACHEREH • PORCELETTE • SAINT-AVOLD • VALMONT

- Définition et mise en œuvre d'une politique globale de gestion des ressources humaines et de gestion du personnel.
- Etablissement des fiches de paies et des cotisations sociales.
- Communication avec la Direction, les représentants du personnel, le personnel et les différents partenaires extérieurs (Comité Technique, Comité d'Hygiène et de Sécurité, autres...)
- Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

En effet, cet agent contractuel serait recruté à durée déterminée pour une durée de 3 ans, compte tenu de la nature des fonctions très spécialisées réservée au grade d'Attaché.

Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

- L'agent devra donc justifier au minimum d'un diplôme du niveau 3 (BTS), et d'une condition d'expérience professionnelle de 15 ans dans la même fonction. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2015.

Décision du Conseil Communautaire :

Après avoir apporté des précisions sur les modalités de recrutement de l'agent devant occuper cette fonction, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 21 juillet 2015
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150708_05
Date de la décision:	2015-07-08 00:00:00+02
Objet:	5. Recrutement d'un agent non titulaire en catégorie A, chargé de la Direction des Ressources Humaines
Classification matières/sous-matières:	4.4
Identifiant unique:	057-245701388-20150708-CC_20150708_05-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_05-DE-1-1_0.xml	text/xml	879
nom de original:		
5. Recrutement d'un agent non titulaire en catégorie A, chargé de la Direction des RH.pdf	application/pdf	129425
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	129425

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 juillet 2015 à 17h50min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 juillet 2015 à 17h52min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 juillet 2015 à 17h52min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	23 juillet 2015 à 18h00min09s	Recu par le MIOCT le 2015-07-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 08 juillet 2015

- **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**.....
- **Présents : 27**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, STEICHEN, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. THIEL, Mmes ROUFF, DOME, MM. TRINKWELL, MICK, TLEMSANI, Mme PISTER,
M. THIERCY, Mme TIRONI-JOUBERT, M. Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 14**

M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) à Mme ROLSHAUSEN (Diesen) ;
Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) à M. Christian THIERCY (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Gabrielle PISTER (Saint-Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Michel KIEFFER (Saint-Avold) à M. Bernard TRINKWELL (Macheren) ;
Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) à M. Aloys LAURENT (Lachambre) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à M. André WOJCIECHOWSKI (Saint-Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (Saint-Avold) à M. Claude SCHAFER (Macheren) ;
M. Philippe KOEHLER (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Claude STAUB (Folschviller) à M. Eddie MULLER (Porcellette) ;
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à Mme Joséphine LEROY (Folschviller) ;
Mme Denise ORDENER (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER (L'Hôpital) ;
Mme Nathalie SALAS (Valmont) à M. Dominique STEICHEN (Valmont) ;
Mme Fernande SANTIN (Porcellette) à M. Jean-Jacques BALLEVRE (Altviller)

- **Absents excusés : 2**

M. Jean-Marc LANG (L'Hôpital) ;
M. Jean-Claude DREISTADT (L'Hôpital)

- **Absente non excusée : 1**

Mme Nathalie PIGEOT (Saint-Avold) ;

Point n° 6

OBJET : Complexe Nautique – Concert du Festival du Pays Naborien du 14 août 2015

Rapporteur : M. André WOJCIECHOWSKI, Président

Depuis le transfert du Complexe Nautique à Saint-Avold à la CCPN, au 1^{er} janvier 2012, notre intercommunalité organise lors de la période estivale, le festival du Pays Naborien le week-end du 15 août qui suscite beaucoup de ferveur à l'attention de nos jeunes et aussi moins jeunes administrés de notre territoire.

Exemple : en l'année 2014, le concert de KEEN'V a drainé près de 2500 spectateurs, avec un droit d'entrée de 3 €.

Pour l'édition 2015, il est proposé au Conseil Communautaire de renouveler l'opération le Festival du Pays Naborien par la tenue d'un concert le 14 août 2015 à 20 h 00 à la salle AGORA de Saint-Avold, de Maître GIMS, artiste de haute renommée française et classé dans le Top 50 des « Charts » en France.

Le coût négocié pour la venue de cet artiste revient au montant de HT 74 500 €, dont le règlement financier sera effectué de la manière suivante :

- Somme à acquiescer 41 145,00 €
Payé par le Trésorier 37 452,50 €
- Solde -
- une somme de 39 000,00 € HT soit 41 145,00 € TTC à acquitter auprès de la Société 94 BOOKING, avec siège social sis 119 bis rue du Pont à 02310 SAULCHERY, étant précisé que 50 % de ce montant soit réglé à la signature du contrat par la CCPN ;
 - et le solde de 35 500,00 € HT soit 37 452,50 € TTC à acquitter auprès de la société PRODUC'SON à 67720 HOERDT ;

auquel s'ajoute l'ensemble des frais annexes liés à la venue de l'artiste et à la manifestation (Communication, Sécurité, SACEM, Restauration, Hébergement, Déplacements, autres...) avec le coût des heures supplémentaires à effectuer par les agents intercommunaux pour cette opération.

Considérant la renommée de Maître GIMS, il est proposé de demander un droit d'entrée de 22 € à chaque spectateur et les recettes liées à la mise en œuvre de billetterie seront partiellement versées à la CCPN en raison du fait qu'un montant de 1,50 € sera reversé à la société PRODUC'SON qui correspond au droit de location pour la gestion de la billetterie.

En vertu de ce qui précède, le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) renouveler le Festival du Pays Naborien au Complexe Nautique de Saint-Avoid par la tenue du Concert de Maître GIMS, le 14 août 2015 aux conditions financières susvisées, étant précisé que les crédits budgétaires afférents à cette manifestation sont constitués au Budget Primitif 2015 ;
- 2) habiliter M. le Président de la CCPN ou son représentant à comparaître à la signature de tous documents utiles à cette mise en œuvre et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

Discussion :

M. Eddie MULLER prend la parole pour interroger M. le Président de la CCPN sur la dépense inhérente à la venue de cet artiste qu'il juge trop onéreux.

M. le Président de la CCPN lui répond que ce Festival du Pays Naborien organisé à la Fête de la Piscine (16^{ème} édition) est un héritage de la Ville de Saint-Avoid et correspond à un acte dédié envers notre jeunesse du territoire. La venue de Maître GIMS, artiste de renommée nationale voire internationale, représente un atout culturel pour notre territoire pour un coût modique de 22 €.

M. Bernard TRINKWELL, conseiller communautaire de Macheren, souligne pour sa part, l'envergure nationale de l'artiste et d'autre part, la perte financière consentie par la Ville de Saint-Avoid lors du transfert du Complexe Nautique vers l'intercommunalité en 2012, au profit de l'intérêt communautaire.

Mme TIRONI-JOUBERT interroge M. le Président de la CCPN si un appel d'offres a été lancé pour le choix de cet artiste et estime le coût de l'entrée de 22 € élevé pour les jeunes privés d'emploi. M. le Président de la CCPN lui répond qu'il trouve normal que la société PRODUC'SON dont les spectacles proposés au Centre Culturel de Saint-Avoid sont de qualité et drainent un public nombreux, puisse proposer un artiste de grande renommée lors de ce Festival du Pays Naborien.

MM. Gilbert WEBER et Yahia TLEMSANI rejoignent l'avis formulé par M. le Président de la CCPN.

M. STEICHEN regrette que ce soit une décision plus ou moins actée avec un investissement conséquent, assortie d'un Feu d'Artifice.

M. le Président de la CCPN répond à M. STEICHEN que l'investissement est conséquent en raison de la renommée de l'artiste et lui précise que le feu d'artifice du 15 août 2015 sera entièrement financé par la Ville de Saint-Avoid.

Plus aucune observation n'étant formulée la délibération soumise au vote est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Se sont abstenus : M. Eddie MULLER et son mandant, M. BALLEVRE et sa mandante, M. STEICHEN et sa mandante, MM. ADIER, BIES, Mmes BOUR, CRUMBACH.

Ont voté contre : Mme TIRONI-JOUBERT, M. DERU.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 21 juillet 2015
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150708_06
Date de la décision:	2015-07-08 00:00:00+02
Objet:	6. Complexe Nautique - Concert du Festival du Pays Naborien du 14 août 2015
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150708-CC_20150708_06-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_06-DE-1-1_0.xml	text/xml	852
nom de original:		
6. Complexe Nautique - Concert du Festival du Pays Naborien du 14 août 2015.pdf	application/pdf	185562
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_06-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	185562

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 juillet 2015 à 17h52min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 juillet 2015 à 18h00min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 juillet 2015 à 18h00min05s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	23 juillet 2015 à 18h00min28s	Recu par le MIOCT le 2015-07-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 08 juillet 2015

- **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**
- **Présents : 27**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, STEICHEN, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. THIEL, Mmes ROUFF, DOME, MM. TRINKWELL, MICK, TLEMSANI, Mme PISTER,
M. THIERY, Mme TIRONI-JOUBERT, M. Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 14**

M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) à Mme ROLSHAUSEN (Diesen) ;
Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) à M. Christian THIERY (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Gabrielle PISTER (Saint-Avold) ;
M. Frédéric SLWINSKI (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Michel KIEFFER (Saint-Avold) à M. Bernard TRINKWELL (Macheren) ;
Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) à M. Aloyse LAURENT (Lachambre) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à M. André WOJCIECHOWSKI (Saint-Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (Saint-Avold) à M. Claude SCHAFER (Macheren) ;
M. Philippe KOEHLER (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Claude STAUB (Folschviller) à M. Eddie MULLER (Porcellette) ;
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à Mme Joséphine LEROY (Folschviller) ;
Mme Denise ORDENER (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER (L'Hôpital) ;
Mme Nathalie SALAS (Valmont) à M. Dominique STEICHEN (Valmont) ;
Mme Fernando SANTIN (Porcellette) à M. Jean-Jacques BALLEVRE (Altviller)

- **Absents excusés : 2**

M. Jean-Marc LANG (L'Hôpital) ;
M. Jean-Claude DREISTADT (L'Hôpital)

- **Absente non excusée : 1**

Mme Nathalie PIGEOT (Saint-Avold) ;

Point n° 7

OBJET : Participation financière annuelle aux organismes à caractère économique – Exercice 2015

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 juin 2015, relative à la participation financière annuelle aux organismes à caractère économique pour l'exercice 2015, des avis divergents ont été exprimés par les commissions communautaires du Développement Economique et des Finances, quant aux montants à attribuer à l'AGEME et à MOSELLE EST INITIATIVES.

Aussi, M. le Président a souhaité réunir ensemble lesdites commissions en présence du Bureau afin d'aboutir à une proposition commune sur le montant à allouer à ces deux organismes, tout en conservant pour le Cabinet ALEXIS, la proposition initiale recueillie favorablement à l'unanimité, qui était de leur allouer le même montant qu'en 2014, soit 3000 €.

Pour mémoire, il avait été respectivement alloué en 2014 aux organismes précités les subventions suivantes :

ÉTABLISSEMENT PUBLIC ASSOCIANT LES COMMUNES DE :

• ALT VILLER • CARLING • DIESEN • FOLSCHMILLER • LACHAMBRE • L'HÔPITAL • MACHEREN • PORCELETTE • SAINT AVOLD • VALMONT

- AGEME, un montant de 57 126 €, à raison de 1,37 €/habitant,
- et Moselle Est Initiatives : néant.



Pour information, les EPCI de Moselle-Est ont attribué pour l'année 2015, les participations financières suivantes à l'AGEME :

Communauté d'Agglomération de Forbach	122 127 € (81 920 habitants) à raison d'1,49 €/habitant
Communauté de Communes de Freyming Merlebach	50 286,02 (33 302 habitants) à raison d'1,51 €/habitant
DUF	Ne s'est pas encore prononcé à la date du 6 juillet 2015
CC du WARNDT	Env. 28 388 € (env. 18 800 habitants) à raison d'1,51 €/habitant
C.A. Sarreguemines Confluences	78 488 € (51 979 habitants) à raison d'1,51 €/habitant

Enfin, pour l'attribution de ces versements, il a été transmis à tous les membres les rapports d'activités 2014 des deux organismes afin de pouvoir se prononcer partialement et d'aboutir à une proposition commune.

Les Commissions des Finances, de Développement Economique et du Bureau, réunies le 7 juillet 2015, ont adopté à l'unanimité les propositions suivantes :

- la participation du coût/habitant n'est plus prise en compte pour l'attribution de ces subventions aux organismes concernés et sera conditionnée dorénavant qu'au résultat acquis et certifié sur le territoire du Pays Naborien ;
- l'attribution des subventions est ainsi répartie comme suit :
 - AGEME 40 000 €
 - Moselle Est Initiatives 10 000 €
 - ALEXIS 3 000 €

Le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) homologuer les conditions et le versement des participations financières susvisées aux organismes concernés ;
- 2) autoriser M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien ou son représentant à procéder à l'exécution de la présente délibération et lui donner tous pouvoirs à cet effet, étant précisé que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2015 (chapitre 65-article 6574/90)

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération soumise au vote est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

S'est abstenu : M. Bernard TRINKWELL.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 21 juillet 2015
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : **CC PAYS NABORIEN (57)**

Utilisateur : **PAULUZZI Marie-France**

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150708_07
Date de la décision:	2015-07-08 00:00:00+02
Objet:	7. Participation financière annuelle aux organismes à caractère économique - Exercice 2015
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150708-CC_20150708_07-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_07-DE-1-1_0.xml	text/xml	867
nom de original:		
7. Participation financière annuelle aux organismes à caractère économique - Exercice 2015.pdf	application/pdf	160868
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_07-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	160868

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 juillet 2015 à 17h54min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 juillet 2015 à 18h00min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 juillet 2015 à 18h00min05s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	23 juillet 2015 à 18h00min26s	Recu par le MIOCT le 2015-07-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 08 juillet 2015

- Délégués élus : 44 * En exercice : 44.....
- Présents : 27

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, STEICHEN, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. THIEL, Mmes ROUFF, DOME, MM. TRINKWELL, MICK, TLEMSANI, Mme PISTER,
M. THIERY, Mme TIRON-JOUBERT, M. Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 14

M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) à Mme ROLSHAUSEN (Diesen) ;
Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) à M. Christian THIERY (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Gabrielle PISTER (Saint-Avold) ;
M. Frédéric SLWINSKI (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Michel KIEFFER (Saint-Avold) à M. Bernard TRINKWELL (Macheron) ;
Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) à M. Aloyse LAURENT (Lachambre) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à M. André WOJCIECHOWSKI (Saint-Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (Saint-Avold) à M. Claude SCHAFER (Macheron) ;
M. Philippe KOEHLER (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Claude STAUB (Folschviller) à M. Eddie MULLER (Porcelotte) ;
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à Mme Joséphine LEROY (Folschviller) ;
Mme Denise ORDENER (L'Hôpital) à M. Gilbert WEBER (L'Hôpital) ;
Mme Nathalie SALAS (Valmont) à M. Dominique STEICHEN (Valmont) ;
Mme Fernande SANTIN (Porcelotte) à M. Jean-Jacques BALLEVRE (Altwiller).

- Absents excusés : 2

M. Jean-Marc LANG (L'Hôpital) ;
M. Jean-Claude DREISTADT (L'Hôpital)

- Absente non excusée : 1

Mme Nathalie PIGEOT (Saint-Avold) ;

Point n° 8

OBJET : Motion relative au Rassemblement 'Vie et lumière' au mois d'Août 2015

Rapporteur : M. André WOJCIECHOWSKI, Président

Dans le cadre du rassemblement évangélique « Vie et lumière », qui doit se dérouler au mois d'Août 2015 en Moselle sur la Base Aérienne de Grostenquin et comprendrait près de 30 000 gens du Voyage, M. le Président de la CCPN invite le Conseil Communautaire à homologuer une Motion relative à l'interdiction formelle de l'accueil de tout nomade concerné par ce rassemblement sur l'ensemble du territoire du Pays Naborien.

Le Conseil Communautaire homologue à l'unanimité la présente motion qui sera transmise au Ministre de l'Intérieur, M. le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de Moselle, M. le Sous-Préfet de FORBACH, les représentants parlementaires de Moselle en vue de procéder au respect de cette motion et de permettre le cas échéant aux Maires des communes du Pays Naborien de pouvoir faire

appel aux Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie Nationale) en leur territoire respectif.

Envoyé en préfecture le 23/07/2015

Reçu en préfecture le 23/07/2015

Affiché le

ID : 057-245701388-20150708-CC-20150708 08-DE

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 21 juillet 2015
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150708_08
Date de la décision:	2015-07-08 00:00:00+02
Objet:	8. Motion relative au Rassemblement "Vie et lumière" au mois d'août 2015
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150708-CC_20150708_08-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_08-DE-1-1_0.xml	text/xml	849
nom de original:		
8. Motion relative au Rassemblement Vie et lumière au mois d'août 2015.pdf	application/pdf	113702
nom de métier:		
057-245701388-20150708-CC_20150708_08-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	113702

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 juillet 2015 à 17h56min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 juillet 2015 à 18h00min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 juillet 2015 à 18h00min06s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	23 juillet 2015 à 18h00min22s	Recu par le MIOCT le 2015-07-23